



INFORMATIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

GENERAL INFORMATION & SPECIFIC RULES



CHAMPIONNAT PROVINCIAL SENIOR FÉMININ 2026
2026 SENIOR WOMEN'S PROVINCIAL CHAMPIONSHIP

Club de curling Noranda
Noranda curling club

Du 14 au 19 mars 2026 / March 14-19, 2026

1- INFORMATIONS GÉNÉRALE / GENERAL INFORMATION

Les règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent lors de tous les événements sanctionnés par Curling Québec ainsi que la réglementation inscrite dans le Guide des compétiteurs de la Série Élite. Les règlements spécifiques décrits ci-après auront cependant préséance pour ce championnat. En cas de contradiction dans l'interprétation d'un règlement, le libellé en version française des documents de CQ aura toujours préséance.

Curling Canada's Rules of Curling for supervised play apply as well as the rules listed in the Elite Series Competitors Guide. However, the rules stipulated in this document will prevail during the championship. In the event that there is a discrepancy between the French and the English texts, the French version of all CQ documents will take precedence.

Club hôte

Curling de Curling Noranda
218 Avenue Murdoch
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1E6

Host club

Noranda curling club
218 Murdoch Avenue
Rouyn-Noranda, QC, J9X 1E6

Arbitre en chef

À venir

Head official

Coming soon

Réunion des équipes

Une rencontre virtuelle aura lieu pour répondre aux questions concernant le championnat. L'arbitre en chef ainsi que son adjoints et Émile Asselin seront présents à la rencontre. Un lien pour accéder à la rencontre sera envoyé à la personne contact de l'équipe, mais n'importe quel membre de l'équipe officielle peut être présent. Pour les équipes qui ne seraient pas disponible lors de la rencontre, veuillez envoyer vos questions par courriel à Émile Asselin (emile.asselin@curling-quebec.qc.ca).

Team meeting

An online meeting will be held to answer questions about the championship. The head umpire, his assistant and Émile Asselin will be present. A link to access the team meeting will be sent to each team's contact, but any official team member can attend the team meeting. For teams who can't be at the meeting, please send your questions to Émile Asselin (emile.asselin@curling-quebec.qc.ca).

Prix d'esprit sportif Réjean-Paré

Le prix Réjean-Paré sera remis à une compétitrice qui se démarquera par son esprit sportif, plus particulièrement par le respect des règles du jeu, des officiels et des adversaires tout en demeurant compétitif. Des formulaires de vote seront remis aux équipes par l'arbitre en chef.

Réjean-Paré sportsmanship award

The Réjean-Paré Sportsmanship Award is awarded annually to the player who demonstrates exemplary sportsmanship through their respect of fellow players, officials and the rules of play. Voting forms will be supplied to the teams by the head official

2- RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE / SPECIFIC RULES

<u>Formule du championnat</u> Les douze (12) équipes seront divisées en deux (2) sections de six (6) équipes et disputeront un tournoi à la ronde intra-section (5 matchs) à l'issue duquel les deux (2) meilleures équipes de chaque section seront qualifiées pour la ronde éliminatoire (système Page).	<u>Championship format</u> The twelve (12) teams will be divided into two (2) sections of six (6) teams and will play a round robin (5 games). The top two (2) teams from each section will qualify for the playoffs round (Page system).
<u>Équipement</u> Veuillez prendre en note que le moratoire de Curling Canada sur le brossage sera appliqué intégralement. Ainsi, seules les têtes de brosses approuvées par la Fédération Mondiale de Curling seront autorisées durant le championnat. Une équipe prise en défaut avec de l'équipement non conforme perdra automatiquement le match en cours.	<u>Equipment</u> Please note that Curling Canada's sweeping moratorium will be in effect for the entirety of this championship. Therefore, only the World Curling Federation approved broom pads will be accepted. Any team found to be using an illegal broom pad will automatically lose the game in progress.
<u>Durée des matchs</u> Les matchs seront de huit (8) bouts et il y aura une pause obligatoire de 5 minutes après le quatrième bout. Tous les matchs prévus dans le cadre du championnat devront obligatoirement être disputés à défaut de quoi des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire après que quatre (4) bouts aient été complétés. S'il y a égalité suite aux bouts réglementaires, le jeu doit alors se poursuivre pendant autant de bouts supplémentaires nécessaires pour déclarer une équipe gagnante et la rotation du jeu (extrémité vers laquelle les pierres sont lancées) ne doit pas être modifiée.	<u>Length of games</u> All the games played throughout the championship will be eight (8) ends long and there will be a mandatory five (5) minute break after the 4th end. All scheduled games must be played. Sanctions will apply to teams who fail to comply with the established schedule. A team may concede at any time after the conclusion of the fourth (4th) end. If games are tied after the completion of the eighth end, extra ends will be played until a winning team is decided. The direction in which the stones are thrown must not be modified. (continue where play left off without bringing stones to the opposite end).
<u>Temps de réflexion</u> Le temps de réflexion accordé à chacune des équipes pour compléter huit (8) bouts sera de trente (30) minutes et quatre minutes 30 secondes (4,5 minutes) seront accordées pour chaque bout supplémentaire.	<u>Thinking Time</u> Thirty (30) minutes of thinking time will be allotted to each team to play an eight-end game. Each team will be given 4.5 minutes to complete each extra end.
<u>Temps morts</u> Chaque équipe a droit à un (1) temps mort par match et à un (1) temps mort à chacun des bouts supplémentaires. Le chronomètreur arrêtera le temps au signal provenant d'une joueuse de l'équipe en jeu.	<u>Timeouts</u> Each team may use one (1) timeout per game, and one (1) time out for each extra end. The timer will stop the clock once a player on the ice has signaled that they would like to take a timeout.

Les temps morts sont d'une durée de 60 secondes (excluant le temps de déplacement de l'entraîneur ou de la cinquième joueuse). Du temps additionnel pourra être ajouté à la discrétion de l'arbitre en chef. L'entraîneur ou la cinquième (5^e) joueuse (mais pas les deux) peut rencontrer l'équipe à n'importe quel moment lors des 60 secondes du temps mort. L'entraîneur ou la cinquième (5^e) joueuse de l'équipe qui n'a pas appelé le temps mort pourra rencontrer les joueuses à l'extrémité vitrine de la piste seulement.	Each timeout will last no longer than 60 seconds excluding any displacement time by the coach or 5th player. Additional time may be added at the head official's discretion. The coach or the fifth player (but not both) can join the team on the ice at any time during the 60 second timeout. The coach or fifth player from the inactive team (the team who did not call the timeout) must stay at the home end of the ice.
<u>Zone sans ricochet</u> Si, avant que la sixième pierre d'une manche ne soit lancée, une pierre lancée provoque, directement ou indirectement, le déplacement d'une pierre adverse dans la zone de garde protégée (ZGP) et mordante de la ligne médiane vers une position où elle n'est plus mordante de la ligne médiane et dans la ZGP, l'équipe non fautive a la possibilité de : (i) Retirer du jeu la pierre lancée et replacer toutes les pierres qui ont été déplacées à la position qu'elles occupaient avant que l'infraction ne se produise ; ou (ii) Laisser toutes les pierres là où elles se sont arrêtées.	<u>No tick zone</u> If, prior to the delivery of the sixth stone of an end, a delivered stone causes, either directly or indirectly, an opposition stone in the Free Guard Zone (FGZ) which is touching the centre line to be moved to an off-centre line position, the non-offending team has the option to: (i) remove the delivered stone from play, and replace all stones that were displaced to their positions prior to the violation taking place; or (ii) leave all stones where they came to rest.
<u>Périodes d'exercice pré-compétition</u> Il n'y aura pas de pratique officielle avant le début du championnat.	<u>Pre-competition practices</u> There will be no official practice time scheduled prior to the start of the championship.
<u>Période d'échauffement d'avant-match</u> Les périodes d'échauffement d'avant-match débuteront trente (30) minutes avant l'heure indiquée sur l'horaire officiel. Les deux équipes ont droit à une période d'échauffement sur la piste désignée. Cette période ne doit pas dépasser neuf (9) minutes, plus deux (2) fois une (1) minute pour les placements de dernière pierre (PDP).	<u>Pre-game practices</u> Pre-game practices will begin thirty (30) minutes prior to the game times as indicated on the official draw. Both teams will have a chance to practice on their assigned sheet. Practice sessions will be a maximum of nine (9) minutes per team, plus two (2) times one (1) minute to throw the last stone draws (LSD).
<u>Périodes d'entraînement en soirée</u> Veuillez noter qu'il n'y aura pas de période d'entraînement en soirée de disponible.	<u>Evening practices</u> Please note that there will be no evening practices available.
<u>Avantage de la dernière pierre (ronde préliminaire)</u> L'avantage de la dernière pierre sera déterminé par deux (2) PDP effectués lors de la période d'échauffement d'avant-match.	<u>Last rock advantage (preliminary round)</u> Last rock advantage will be determined by two (2) LSD thrown during the pre-game practice.

Chaque membre de l'équipe devra effectuer au moins deux (2) PDP pendant le tournoi à la ronde soit un avec la rotation horaire et un avec la rotation anti-horaire (cinquième joueuse exclue) et les deux (2) équipes devront déclarer les joueuses qui effectueront les placements à l'arbitre en chef avant le début de la première période d'échauffement. Une équipe ne respectant pas cette consigne perdra l'avantage du marteau pour la totalité des éliminatoires. La couleur des pierres est prédéterminée pour le tournoi à la ronde. L'équipe lançant les pierres rouges aura la première période d'échauffement et effectuera ses placements dès la fin de sa période d'échauffement. L'équipe lançant les pierres jaunes s'échauffera en deuxième et lancera également ses placements dès la fin de sa période. Pour les deux équipes, les deux (2) PDP doivent être effectués avec les rotations suivantes : Premier placement avec la rotation horaire et deuxième placement avec la rotation anti-horaire. La triangulation sera utilisée pour mesurer une pierre qui s'immobilise sur le bouton. Une distance de 199.6 cm sera accordée à une pierre qui ne touche pas à la maison. Si aucune équipe n'a pu obtenir l'avantage de la dernière pierre à la suite du processus décrit précédemment, cet avantage lors du premier bout sera alors déterminé par tirage au sort.	Each member of the team must throw at least two (2) shootouts during the round robin one with the clockwise rotation and one with the counterclockwise rotation (5th player excluded). Both teams must advise the official of which player will be throwing the shootout before the start of the first practice. A team that does not respect this rule will lose the advantage of the hammer for the playoffs. Rock color is predetermined during round robin play. The team throwing red stones will practice first and will complete their LSD immediately after the practice. The team throwing yellow stones will practice second and will also complete their LSD thrown immediately after the practice. For both teams, the two (2) LSD stones must be thrown with the following rotations: First stone with the clockwise rotation and second stone with the counterclockwise rotation. Triangulation will be used to measure a stone that covers the button. A distance of 199.6 cm will be given to any stone that does not touch the house. If there is a tie after both teams have completed their shootout as previously described, the last rock advantage in the first end will be determined by a coin toss.
<u>Bris d'égalité</u> À l'issue de la ronde préliminaire, les équipes seront classées de la première à la dernière position en fonction de leurs fiches globales de victoires-défaites. Les équipes qui sont à égalité à l'une ou l'autre des positions menant à la ronde éliminatoire seront départagées selon les règles suivantes: i) Pour les équipes ayant une fiche globale positive ou neutre, lorsque le nombre d'équipes à égalité est égal ou inférieur au nombre d'équipes à qualifier, les fiches victoires/défaites entre les équipes impliquées ainsi que, si nécessaire, les cumulatifs des tirs de précision (les sept meilleurs résultats sur huit seront comptabilisés) sont alors utilisés pour déterminer l'ordre de classement des équipes qualifiées. ii) Pour les équipes ayant une fiche globale positive ou neutre, lorsque le nombre d'équipes à égalité est supérieur	<u>Tiebreakers</u> After the conclusion of the preliminary round, teams will be ranked from first position to last position according to their overall win-loss record. Teams who are tied for a position that qualifies for the playoff round will be ranked according to the following rules: i) For teams with a positive or neutral win-loss record, when the number of teams tied is equal or inferior to the number of teams to qualify for the playoff round, the win-loss record between the teams involved and, if necessary, the LSD total (best seven of eight results will be used), will be used to determine the ranking order for qualified teams ii) For teams with a positive or neutral win-loss record, when the number of teams that are tied is superior to the number

au nombre d'équipes à qualifier, on procède à une seule ronde de bris d'égalité pour déterminer les équipes qualifiées. Les fiches victoires/défaites entre les équipes impliquées ainsi que, si nécessaire, les cumulatifs des tirs de précision (les sept meilleurs résultats sur huit) sont alors utilisés pour déterminer l'ordre de classement des équipes et identifier celles participant à la ronde de bris d'égalité, toute autre équipe étant éliminée. Lorsqu'une ronde de bris d'égalité comprend plus qu'une partie, l'équipe ayant le meilleur classement selon la méthode décrite précédemment affrontera l'équipe la moins bien classée, l'équipe ayant le deuxième meilleur classement affrontera l'équipe avec le deuxième pire classement et ainsi de suite. iii) Pour les équipes ayant une fiche globale négative, il n'y aura aucune ronde de bris d'égalité. Les fiches victoires/défaites entre les équipes impliquées ainsi que, si nécessaire, les cumulatifs des tirs de précision (les sept meilleurs résultats sur huit) sont alors utilisés pour déterminer la/les équipes qualifiées. Lors de matchs de bris d'égalité, l'équipe qui aura battu l'autre lors de la ronde préliminaire le choix de couleur de pierres ou de période d'échauffement. Si les deux équipes ne se sont pas affrontées lors de la ronde préliminaire, un tirage au sort déterminera quelle équipe aura le choix de couleur de pierres ou de la période d'échauffement L'avantage de la dernière pierre au premier bout sera déterminé de la même façon que lors de la ronde préliminaire et les équipes devront informer l'arbitre des deux joueurs qui effectueront les placements avant le début de la première période.	of available spots to qualify for the playoffs, a single round of tiebreaker games may be played. The win-loss record between the teams involved and, if necessary, the LSD total (best seven of eight results will be used), will be used to determine the ranking order and determine which teams will play in the tiebreaker(s), all other teams being eliminated. When multiple tiebreaker games are required, the team with the best ranking according to the method previously described will play the team with the worst ranking, the team with the second-best ranking will play the team with the second-worst ranking and so on. iii) For teams with a negative win-loss record, there will be no tiebreaker games played. The win-loss record between the involved teams and, if necessary, the LSD total (best seven of eight results will be used), to determine the qualified team (s). For tiebreaker games, the team that beat the other one during the preliminary round will have the choice of rock colour or practice order. If both teams have not played each other during the preliminary round, a coin flip will determine which team Last stone advantage in the first end will be determined the same way as during the preliminary round and teams must inform the official of which players will deliver the shootouts before the start of the first practice.
<u>Ronde éliminatoire</u> À l'issue de la ronde préliminaire, les équipes de chaque section seront classées de 1 à 6 en fonction des critères suivants : 1- Fiche victoires-défaites globale 2- Fiche victoires-défaites entre les équipes impliquées 3- Le cumulatif net des placements de dernière pierre. Les neuf (9) meilleurs résultats sur dix (10) seront comptabilisés Toutes les équipes toujours à égalité suite à l'application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (PDP). Les deux (2) meilleures équipes de chaque section seront qualifiées pour la ronde éliminatoire et seront identifiées comme suit : QA1, QB1, QA2 et QB2.	<u>Playoffs round</u> After the conclusion of the preliminary round, teams from each section will be ranked from 1 to 6 as follows: 1- Overall Win-Loss record 2- Win-loss record between only the implicated teams 3- LSD total – best nine (9) of ten (10) results are calculated Any teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (LSD) The top two (2) teams from each section will advance to the playoff round and will be identified as QA1, QB1 QA2 and QB2.

QA2 et QB2 s'affronteront en quart de finale. QA1 et QB1 s'affronteront en demi-finale et le vainqueur sera automatiquement qualifié pour la finale. Le perdant affrontera en demi-finale le gagnant du match QA2 vs QB2 pour la deuxième place en finale.	QA2 and QB2 will play each other in the quarter final QA1 and QB1 will play each other in the semi-final. The winner will advance directly to the final and the losing team will play in the other semi-final game against the winner of QA2 vs QB2 for the second spot in the final.
<u>Choix de la couleur des pierres et avantage de la dernière pierre – Ronde éliminatoire</u> Au cours des éliminatoires, l'avantage de la dernière pierre et le choix de la couleur des pierres seront accordés à l'équipe ayant la meilleure fiche victoires-défaites. L'équipe avec l'avantage de la dernière pierre pratiquera en premier. Si deux (2) équipes ont des fiches victoires-défaites identiques, l'équipe avec le meilleur classement aura le choix de la couleur des pierres ou de la période d'échauffement. L'avantage de la dernière pierre au premier bout sera déterminé par deux (2) placements tel que décrit précédemment. <u>Système Page (QA1 vs QB1 et QA2 vs QB2)</u> Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : jaunes de la glace B) et les équipes QA1 et QB1 feront leur sélection en premier. <u>Demi-finale</u> Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : jaunes de la glace B). <u>Finale</u> Les équipes devront choisir un jeu complet de pierres (ex. : jaunes de la glace B).	<u>Rock selection and last rock advantage (playoffs)</u> For the entirety of the playoffs, last rock advantage and the choice of rock colour will be awarded to the team with the best win-loss record (except in the final). The team with last rock advantage (hammer) will practice first. If both teams have the same win-loss record, the higher ranked team will have the choice of colour or of practice order. Last rock advantage will be determined by two (2) draws to the button as previously described. <u>Page (QA1 vs QB1 and QA2 vs QB2)</u> Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: yellow rocks from sheet B) and teams QA1 and QB1 will select first. <u>Semi-Final</u> Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: yellow rocks from sheet B). <u>Final</u> Teams can choose a complete set of rocks from one sheet (ex: yellow rocks from sheet B).

ANNEXE A – CODE D'ÉTHIQUE DU PARTICIPANT

APPENDIX A – PARTICIPANT'S CODE OF ETHICS

Il est attendu que tout joueur ou joueuse participant à un tournoi, un championnat ou à un événement officiel sanctionné par Curling Québec doit se comporter de façon respectueuse envers ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres, les organisateurs, les spectateurs et toute autre personne présente.

Ainsi, les comportements suivants ne seront dorénavant plus tolérés lors des événements sanctionnés par Curling Québec :

- Coup de balai : tout coup de balai effectué sur la surface de jeu ou à l'extérieur, endommageant ou non la glace.
- Langage abusif : blasphèmes, etc.

Sanctions

Les arbitres en chef auront l'obligation d'appliquer les sanctions suivantes:

- Première offense dans un match : avertissement. L'arbitre en chef informera le/la joueur/joueuse concerné lorsque le but sera complété.
- Deuxième offense dans un match pour un même joueur : expulsion ; tel que stipulé dans la réglementation officielle de Curling Canada, le ou la joueuse expulsé(e) ne peut pas être remplacé(e) (Règle 21-8) et l'équipe doit terminer le match avec trois joueurs.
- Troisième offense pour un même joueur dans le même tournoi : expulsion définitive de l'événement et convocation auprès du comité de discipline de CQ.

ANNEXE B – CODE D'ÉTHIQUE CQ CONCERNANT L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Sans aucun doute, la situation a changé en ce qui concerne la façon dont les médias, les fans et les joueurs interagissent et il est reconnu que les diverses formes de médias sociaux représentent une occasion précieuse pour la communication. Les concurrents sont encouragés à adopter ces médias sociaux, car ils présentent des pistes pour promouvoir le curling ainsi que leurs équipes. Mais il doit y avoir certaines responsabilités rattachées à l'utilisation de ces médias sociaux, en particulier lorsque les concurrents participent à des événements provinciaux, nationaux et championnats du monde lorsque la visibilité est à son comble.

Ceci étant dit, voici quelques conseils :

- Être conscient du fait que, comme les athlètes de haut niveau, les compétiteurs sont à l'honneur et ils représentent toujours non seulement eux-mêmes, mais leurs équipes, leurs coéquipiers, leur famille et Curling Québec comme participants à un championnat majeur. Il n'y a pas d'interrupteur marche-arrêt quand il s'agit de cette responsabilité.

- Il n'y a pas de "sous le couvert de l'anonymat" en matière de communication via les médias sociaux. Il est illégal d'usurper l'identité d'une autre personne. Frapper le bouton « retour » sur un Tweet, et vous faites partie du dossier public, le message peut être distribué à des milliers de personnes en seulement quelques secondes. Évitez d'utiliser les médias sociaux lorsque vous êtes en colère ou en consommant de l'alcool. Aussi, lors des événements, on recommande d'éviter de lire les réponses de Twitter ou les messages sur Facebook adressés à votre équipe. C'est une réalité qu'il y aura des opposants qui prennent plaisir à dénigrer des compétiteurs ou leurs coéquipiers. Leur répondre ne sert à rien. Les éviter est la meilleure chose à faire. Idéalement, ayez quelqu'un de l'extérieur qui filtre les réponses pour empêcher que les messages négatifs vous parviennent.

- Soyez bien astucieux quant au contenu d'un message. Il n'y a jamais rien de mal à prendre la voie rapide quand il s'agit de débattre des événements, des officiels ou des adversaires. Les compétiteurs aident leur sport et leur équipe en présentant une image positive et respectueuse à ceux qui lisent votre message. Remercier ses fans et louer ses coéquipiers et ses adversaires sont de bons moyens de faire cela.

- Les compétiteurs n'aident pas le sport et causent du tort à leurs coéquipiers en envoyant des messages négatifs ou en partageant/relayant des messages négatifs d'autres personnes. Ceux-là peuvent contenir des critiques de leurs adversaires, coéquipiers, officiels, événements, commanditaires, installations et des conditions de jeu ou des insultes sexistes, racistes ou homophobes. Il s'agit d'une consigne pour toute l'année, mais sachez que si cela se produit au cours d'un championnat provincial, national, mondial ou tout autre événement sous la juridiction de Curling Canada ou de Curling Québec, les compétiteurs peuvent et seront passibles d'une amende et/ou d'une suspension pour tout ce que Curling Canada ou Curling Québec considère préjudiciable au curling.

- Au cours des épreuves de qualification ou de championnat, les compétiteurs devraient être conscients des commanditaires. On doit se rappeler que les partenariats de Curling Québec avec Brosses Performance, PCW, Kruger inc., Jet Ice et ceux de Curling Canada telles que Tim Hortons, Kruger inc., New Holland, Ford du Canada, World Financial Group et Capital One, pour n'en nommer que quelques-uns, sont responsables du succès de nos événements. Curling Québec et Curling Canada demandent aux compétiteurs de respecter ces partenariats: A) en n'envoyant pas de messages qui sembleraient critiquer les commanditaires et B) en envoyant des messages qui mettent en valeur les compétiteurs de nos partenaires. Cela s'applique spécifiquement au cours des championnats. On reconnaît que certaines équipes ont des partenariats avec des commanditaires rivaux. Le fait est qu'il y a plus de 340 jours dans une année pour faire l'éloge des parrains de l'équipe; on insiste que durant l'événement lui-même, on s'en abstienne par respect pour nos partenaires qui rendent possible la tenue des événements majeurs.

- Pendant les championnats, par respect pour l'intégrité du jeu, il sera interdit aux joueurs, aux entraîneurs et aux remplaçants sur l'aire de jeu d'utiliser toute forme de médias sociaux 15 minutes avant jusqu'à la fin des matchs. Les équipes peuvent, toutefois, nommer quelqu'un assis dans les estrades ou regardant la télévision pour envoyer des messages via les médias sociaux pourvu qu'il n'y ait aucun contact direct avec les joueurs, l'entraîneur ou le remplaçant sur l'aire de jeu

ANNEXE C – ENTENTE DE PARTICIPATION

Contact info pour l'équipe : Nom _____ **cellulaire :** _____

En considérant que Curling Québec accepte que je participe à un championnat provincial, je consens à ce qui suit :

1. Je reconnais avoir reçu et lu les règlements pour le championnat provincial désigné.
2. Je m'engage à respecter toutes les règles et règlements en regard de la publicité, de la promotion et du code vestimentaire tel qu'établi par Curling Québec et ses commanditaires, dont j'ai pris connaissance dans le Guide des compétiteurs.
3. Je vais me conformer aux programmes antidopage de l'Association mondiale de curling (WCF) et du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) qui exigent d'éviter de consommer des substances interdites. S'il y a lieu, je me soumettrai aux tests de dépistages de substances interdites effectués par un représentant de l'Association ou toute autre personne ayant l'autorité de le faire.
4. Je consens à ce que Curling Québec et son mandataire :
 - Photographient ;
 - Enregistrent des vidéos ;
 - Filment ; et/ou
 - Enregistrent ma voix ; et suite à
 - Montrent, publient et diffusent mon nom ou photographies, vidéos, films, ou tout autre portrait de moi ou tout enregistrement de ma voix pour n'importe quelle promotion, reportage ou publicité sur ou en relation avec Curling Québec ou l'événement.
5. Pour la promotion du curling lors de la diffusion de l'événement, je consens à :
 - Être interviewé pendant l'événement et
 - Porter, à la demande de Curling Québec, un micro lors de la compétition.

J'accepte les conditions de cette entente comme en fait foi ma signature.

Signé le	(Jour)		(Mois)		(Année)	
----------	--------	--	--------	--	---------	--

Équipe			
	Lettres moulées	Signature	Courriel
Capt			
3e			
2e			
1er			
5e			
Ent.			

OBLIGATOIRE DE:

1. signer (par tous les joueurs/joueuses de l'équipe et l'entraîneur si applicable)
2. remettre à l'arbitre en chef au championnat provincial AVANT de jouer votre PREMIER match.

ANNEXE D – SCÉNARIOS EN CAS D'ÉGALITÉ

2 équipes en égalité pour la 2^e position	Bris d'égalité entre les deux équipes.
3 équipes pour la 1^{ère} position	Les équipes sont classées de 1 à 3. 3 est qualifié Q1. Bris d'égalité entre 2 et 3 pour déterminer Q2.
3 équipes pour la 2^e position	Les équipes sont classées de 1 à 3. Bris d'égalité entre 1 et 2 pour déterminer Q2. 3 est éliminé.
4 équipes pour la 1^{ère} position	Les équipes sont classées de 1 à 4. Bris d'égalité entre 1 et 4 et entre 2 et 3. Les deux équipes gagnantes sont qualifiées. L'équipe étant classée la plus haute sera Q1 et l'autre sera Q2.
5 équipes pour la 1^{ère} position	Les équipes sont classées de 1 à 5. Bris d'égalité entre 1 et 4 et entre 2 et 3. Les deux équipes gagnantes sont qualifiées. L'équipe étant classée la plus haute sera Q1 et l'autre sera Q2. Q5 est éliminé.